

## ratrapage nancy 2

Par **lou2**, le **18/07/2007** à **18:25**

Bonjour à tous,

Je passe au rattrapage en sept (L2) : au 1er semestre civil avec Gasser, pénal avec Stasiak.  
2ème semestre: procedure penale avec Fourment.

J'aimerais juste savoir pour ceux qui ont eu ces profs, les types de sujets qui tombent en 2ème session: si c'est plutôt des questions de cours ou alors des cas pratiques, commentaires d'arrêts...

Je vous remercie par avance.

Bonne vacance pour ceux qui le sont vraiment et bon courage pour ceux qui révisent.

Par **emilie54**, le **13/08/2007** à **11:41**

Bonjour, je suis à peu près dans le même cas que toi; concernant le pénal tout de même j'ai quelques info, j'ai été consulté les annales et le professeur de pénal semble toujours faire des dissertations (L'intérêt de la classification tripartite des infractions, ou encore le principe de légalité criminelle). Cependant aucune réponse pour le civil. Mais j'aimerais savoir ce que nous réserve Mr Moine, quelqu'un aurait-il une idée.  
Merci d'avance.

Par **lou2**, le **13/08/2007** à **19:37**

Salut Emilie,

Je te remercie pour ta réponse. En ce qui concerne Mr Moine, c'est sûr, se sera un commentaire d'arrêt.

Par **emilie54**, le **13/08/2007** à **20:48**

Merci beaucoup pour ta réponse (qui me rassure, j'avais peur que ce soit un cas pratique).

Bonnes révisions.

 Image not found or type unknown

Par **emilie54**, le **27/08/2007** à **22:24**

Bonsoir,  
sinon pour le civil, personne a une petite idée??? (je croise les doigts pour que ce ne soit pas  
une dissertation! Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **28/08/2007** à **12:49**

tout comme les oraux de L3 ( notamment, libertés publiques... ) , je regarde regulierement le  
tableau d'affichage et nada sur les dates Image not found or type unknown

Par **AllRight**, le **29/08/2007** à **11:07**

Vous êtes en L2? Parce qu'en L1, 1er semestre avec M. Moine c'est une dissert, et le 2e semestre c'est un commentaire d'arrêt.

Par **emilie54**, le **29/08/2007** à **11:46**

:shock:

Oui je suis en L2. Tu me fais peur en parlant de disertation ! Image not found or type unknown

Par **Visiteur**, le **31/08/2007** à **10:40**

Pour avoir passé les rattrapages de L2 à Nancy, je vous conseillerais trèèèès fortement d'aller voir les annales à la bibliothèque "en haut. (second cycle je crois?) [size=59:knk5f830]En particulier pour ceux qui auraient à repasser les finances publiques...[/size:knk5f830]

Au pire, ca ne peut que vous faire de l'entraînement, au mieux les profs qui rentrent de  
vacances auront manqué d'imagination. Image not found or type unknown

Bon courage à tous.

Par **Elenita**, le **31/08/2007** à **10:48**

L'important est de bien s'entraîner et d'essayer de faire le moins d'impasse (a mieux, de n'en faire aucune) sur le programme de révisions et d'éviter de stresser (c'est plus facile à dire parfois).

En tout cas, bonne chance à ceux qui passeront ces rattrapages!!

Par **Delph**, le **31/08/2007** à **12:27**

les dates d'oraux pour Nancy sont affichées à la fac pour ceux que ça concerne ...

Par **Delph**, le **02/09/2007** à **15:03**

bonjour,

j'aurais aimé savoir les conséquences d'absences à la session 2 sur [b:pvvvxs11]nancy [b:pvvvxs11]à certaines matières ?

garde t'on la note acquise en juin ou a t'on 0 ?

mettent ils 0 à toutes les matières même si certaines n'appartenant pas à cette unité seront validées ?

merci d'avance de vos réponses

Par **Visiteur**, le **02/09/2007** à **16:35**

Il me semble que la note acquise en juin est définitivement perdue... Et que la mention ABI (absence injustifiée) empêche de valider le bloc de matières où l' une est manquante.

:roll:

Il me semble... 

Par **Delph**, le **02/09/2007** à **17:10**

pour être plus précise, je pense aller qu'aux matières susceptibles d'être validées c'est à dire mes UE optionnelles, et ne pas aller aux matières des UE fondamentales.

 ma question est donc de savoir si, à nancy, je garderai l'année prochaine mes notes de mes options (si je les valide) alors que les UE fonda j'y suis pas allée (0, ou DEF ou ABI) Il me semble que ça marche par unités et donc si je vais pas aux fonda, et que je valide mes

options, l'année prochaine, mes UE optionnelles sont acquises mais je souhaiterais une confirmation tout de meme

Merci

Par **fan**, le **02/09/2007** à **20:17**

A Clermont-Ferrand, une note acquise en première session et une matière en moins à réviser

pour la seconde session. Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **02/09/2007** à **21:47**

:(

personne ce soir pour me confirmer ? Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **02/09/2007** à **21:59**

J'ai trouvé ça :

Section VI. Conservation des notes

Article 20.- A la seconde session d'examen, l'étudiant conserve obligatoirement le bénéfice des unités validées lors de la première session, ainsi que le bénéfice des enseignements constitutifs dans les UE non validées dans lesquelles il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20

Les coefficients sont les mêmes que lors de la première session.

Article 21.- Pour les épreuves que l'étudiant repasse à la seconde session d'examens, la note résulte de l'épreuve unique dans la matière considérée lors de cette session. Ce sont toujours les notes de la seconde session qui sont prises en compte même si elles sont inférieures à celles de la première session.

Article 22.- A l'issue de la seconde session d'examens, si l'année n'est pas obtenue, l'étudiant se réinscrit à toutes les UE non acquises du ou des semestres pour lesquels il n'a pas obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20

En théorie si tu ne vas pas aux fonda, tu devrais conserver les options acquises, mais je ne sais pas si la raison de l'absence doit être justifiée ou pas.

Par **Delph**, le **02/09/2007** à **22:32**

Merci Mathou, en espérant que la justification n'est pas nécessaire ...